**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association

Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

**Band:** 38 (1966)

Heft: 2

**Artikel:** L'approvisionnement en eau potable

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-125981

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# L'approvisionnement en eau potable

Le canton de Vaud ne passe pas précisément pour un pays sec, dans aucun des sens de ce terme. Et pourtant, la fourniture d'eau potable y pose des problèmes sérieux. Lorsqu'on s'est mis à parler d'industrialisation du canton, il y a une quinzaine d'années, certains se sont imaginé une usine au moins dans chaque village comme c'est le cas dans les plaines que traversent les grandes rivières alémaniques. On n'a pas assez vu, à ce moment-là, que beaucoup de villages seraient bien incapables d'accueillir une population plus nombreuse, pour cette raison excessivement simple et suffisante: ils manquent d'eau.

L'Office cantonal vaudois de l'urbanisme vient de publier, dans la série des «Documents de l'aménagement régional», une étude de M. V. Ruffy, géographe, consacrée aux «répercussions de la sécheresse de 1962 sur l'approvisionnement en eau potable du canton de Vaud». C'est assez édifiant; toute personne qui s'intéresse à l'avenir économique du canton, ou d'une partie du canton, y trouvera des renseignements qu'il faut connaître.

Nous tirons de cette lecture cette conclusion essentielle: les ressources naturelles sont suffisantes, mais il est impossible aux communes agissant isolément d'en tirer un parti avantageux. Les associations de communes sont indispensables, comme est indispensable un coordinateur.

Relevons encore cette remarque de l'auteur: le caractère intangible de la forêt doit être respecté. Il est seulement dommage que l'Etat donne le mauvais exemple en supprimant des forêts entières sans s'imposer de les remplacer.



### XYLAMON

protège vos charpentes et meubles contre tous les parasites du bois

#### Guggisberg Conservation du bois

Lausanne



### **STORES**

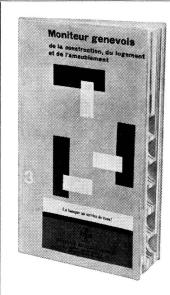
Bois **Plastique** Aluminium Fer Toile

Marcel ESTOPPEY S. A.

Lausanne

15, place du Tunnel

Tél. 22 17 81



Publication spécialisée. «Le Moniteur» apporte aux architectes. maîtres-d'œuvre, entrepreneurs, fournisseurs et agents immobiliers. une aide efficace. Ouvrage de documentation pratique, il fournit aux professionnels une multitude de renseignements indispensables

La 3<sup>e</sup> édition du

# **Moniteur genevois**

de la construction, du logement et de l'ameublement

## vient de paraître

Envoi sans frais moyennant paiement préalable de Fr. 8.60 au compte de chèque postal 12-13983

